

414498-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'inspection technique – Accord-cadre à bons de commandes pour la réalisation des Inspections Détaillées Périodiques (IDP) des tunnels du réseau Escota

OJ S 115/2026 17/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Adresse électronique: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre à bons de commandes pour la réalisation des Inspections Détaillées Périodiques (IDP) des tunnels du réseau Escota

Description: Le présent Accord Cadre concerne la réalisation des prestations d'Inspection Détaillées Périodiques (IDP) des tunnels du domaine autoroutier exploité par Escota

Identifiant de la procédure: e84ef5a9-3de9-460c-babc-0a52ffe0aa59

Identifiant interne: DMO.MBA-26.003-2

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71631000 Services d'inspection technique

Nomenclature complémentaire (cpv): 35720000 Renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance

2.1.2. Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires: Voir les informations en 5.1.2

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site

<https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception

fixées en section 5.1.12 ci après. Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle ci. Forme juridique de l'attributaire: Pour chaque lot, l'accord-cadre sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjoints (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations. En cas de groupement, le mandataire sera obligatoirement désigné dès la candidature. Chaque groupement d'opérateurs économiques doit présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot, et ne peut signer plus d'une offre pour un lot concerné. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements pour un même lot. En outre, de manière générale, un candidat ne pourra signer plus d'une offre pour un même lot. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires, ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le Maître d'Ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature et offre. Une clause sociale est prévue d'être insérée au marché. Les candidats sont informés de la règle d'attribution suivante : Chaque candidat ne pourra être attributaire que de 1 seul lot maximum. Conformément à l'article R.2161-4 du CCP, le Maître d'Ouvrage peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Dans ce cas, il n'analysera la candidature que du seul attributaire pressenti.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 1

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Accord cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections Détaillées Périodiques des tunnels - Acquisition

Description: L'accord cadre porte notamment sur des prestations de thermographie et imagerie /scanner haute définition, cartographie, statistiques, identification des réserves à lever sur site, production des rapports d'Inspection Détaillée Périodique (IDP) avec cotation suivant la méthode Image Qualité Ouvrage d'Art (IQOA) provisoire. A titre d'information, le réseau Escota compte 23 tunnels, soit 43 tubes, pour un linéaire total de 26,3kms. Les IDP porteront sur une partie de ces tunnels.

Identifiant interne: LOT 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71631000 Services d'inspection technique

Nomenclature complémentaire (cpv): 35720000 Renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance

Options:

Description des options: Reconduction de l'accord cadre: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante huit (48) mois. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché. Le présent accord-cadre n'est pas renouvelable.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution : Départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Alpes Maritimes (06), des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution : Départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Alpes Maritimes (06), des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution : Départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Alpes Maritimes (06), des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution : Départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Alpes Maritimes (06), des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 545 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont fermes pour les bons de commande émis dans les 12 mois à compter de la notification de l'Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année le premier jour suivant la date anniversaire de l'Accord-cadre (notification de l'accord cadre) selon la formule indiquée à l'article 5.3 du CCAP et vaut pour la durée de la nouvelle période annuelle. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum pour la durée totale de l'accord cadre, (toutes reconductions comprises), soit 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 03/07/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 240 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille : Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui traite les offres: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Accord cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections Détaillées

Périodiques des tunnels - Inspection

Description: L'accord cadre porte notamment sur des prestations d'inspection au contact des réserves et des compléments réglementaires, production des rapports d'Inspections Détaillées Périodiques des tunnels avec cotation IQOA finale. A titre d'information, le réseau Escota compte 23 tunnels, soit 43 tubes, pour un linéaire total de 26,3kms. Les IDP porteront sur une partie de ces tunnels.

Identifiant interne: LOT 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71631000 Services d'inspection technique

Nomenclature complémentaire (cpv): 35720000 Renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance

Options:

Description des options: Reconduction de l'accord cadre: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante huit (48) mois. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de

la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché. Le présent accord-cadre n'est pas renouvelable.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution : Départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Alpes Maritimes (06), des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution : Départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Alpes Maritimes (06), des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution : Départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Alpes Maritimes (06), des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution : Départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Alpes Maritimes (06), des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 665 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont fermes pour les bons de commande émis dans les 12 mois à compter de la notification de l'Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année le premier jour suivant la date anniversaire de l'Accord-cadre (notification de l'accord cadre) selon la formule indiquée à l'article 5.3 du CCAP et vaut pour la durée de la nouvelle période annuelle. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum pour la durée totale de l'accord cadre, (toutes reconductions comprises), soit 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 03/07/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 240 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille : Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l' Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d' envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d' attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui traite les offres: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Numéro d'enregistrement: 56204152500071

Département: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Adresse postale: 432 avenue de Cannes BP41

Ville: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Code postal: 06210

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Point de contact: DMO - Service Marchés et Contrats

Adresse électronique: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Téléphone: +33493485000

Adresse internet: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Profil de l'acheteur: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement: 17130111200776

Adresse postale: 6 rue Joseph Autran

Ville: MARSEILLE

Code postal: 13006

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: tj-marseille@justice.fr

Téléphone: +33491155050

Télécopieur: +33491544290

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291
Adresse internet: <https://op.europa.eu>
Rôles de cette organisation:
TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

404105-2026

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

Description

:

Article 5.1.12 des lots 1 et 2: conditions du marché public: modification de la date limite de remise des offres, fixée initialement au 22/06/2026, 16h00, reportée par un premier avis modificatif au 26/06/2026, puis par le présent avis modificatif au 03/07/2026, 16h00.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 09783e25-0442-4a9b-bd83-ab0dd8b4cecc - 02

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 15/06/2026 13:11:04 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 414498-2026

Numéro de publication au JO S: 115/2026

Date de publication: 17/06/2026